

Pays : TOGO

Date de soumission: 08 octobre 2012

Rapport national en vue de la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

NOTE INTRODUCTIVE

Informations générales

Chef de l'agence forestière

Nom :	SAMA Boundjouw
Titre :	Directeur des Eaux et Forêts
Adresse :	59 Angle Rue de la Kozah, BP 355 Lomé
Téléphone :	+228 22 21 46 04
Fax :	
Courriel :	ramsama@yahoo.fr / forets2006@yahoo.fr

PARTIE I : L'instrument juridiquement non contraign

Agriculture	X
Changement climatique	X
Énergie	X
Tourisme	
Eau	X
Autres :	

**Veillez décrire les mécanismes/ processus interinstitutionnels de coopération intersectorielle (maximum 250 mots).
L'approche systémique qui sous-tend le Programme National d'Investissements pour l'Environnement et
les Ressources Naturelles (PNIERN), s'inscrit dans**

- ✓ valoriser les biomolécules pour les besoins de l'industrie cosmétique ou pharmacologique ;
- ✓ mieux canaliser la bio prospection et lutter contre la bio piraterie.

5.

Oui

Non

formations diplômantes dans plusieurs domaines de l

Veillez citer des exemples, en décrivant les princ

Bois et produits dérivés (Grumes et sciages)	4000 m ³	m ³	55000 m ³	m ³
Bois de feu	ND	ND	ND	ND
17. Votre pays fait-il commerce de produits forestiers non ligneux ? Dans l'affirmative, veuillez énumérer les principaux produits et fournir une estimation de la valeur marchande :	Oui	X	Non	
	Importation		Exportation	
	2007	2011	2007	2011
	ND	ND	ND	ND
<p>Veuillez décrire les principales mesures prises récemment pour développer le commerce international des produits forestiers dans votre pays (maximum 250 mots).</p> <p>la politique forestière du Togo exprimé dans le PAFN à travers son Axe stratégique 1 : Promotion d'une production forestière soutenue, prévoit une croissance soutenue de la récolte forestière, l'élaboration des plans d'aménagements, la formation des acteurs, l'appui aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'exploitation forestière et des travaux forestiers, l'organisation des filières, la création d'emplois dans le secteur, l'adhésion de tous les acteurs (experts, coopératives, communes, préfectures, régions, services forestiers), l'adaptation du cadre législatif et réglementaire, la compétitivité des produits forestiers togolais et leur conformité avec les exigences du marché international. Il s'agit spécifiquement de : Aménagement et gestion des forêts naturelles et artificielles ; Augmentation de la couverture forestière nationale; Adaptation aux nouveaux enjeux énergétiques. Par ailleurs, un arrêté portant réglementation de l'importation, le transit et la réexportation des produits forestiers a été élaboré pour faciliter le commerce international de bois.</p>				
2C : Protection des forêts				
18. Superficie forestière (1000 hectares) affectée à la conservation de la biodiversité ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T 3 – Désignation et gestion des forêts).				
19. Superficie forestière (1000 hectares) dans des aires protégées ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T 3 – Désignation et gestion des forêts).				
<p>Veuillez décrire les actions significatives en rapport avec la protection des forêts, prises depuis 2007 (maximum 250 mots).</p> <p>Adoption du nouveau Code Forestier suivant la loi N°2008-009 du 15 juin 2008, la loi n° 2008-005 du 30 mai 2008 portant Loi-cadre sur l'environnement, l'adoption de la déclaration de la Politique forestière en janvier 2010 et la politique en cours d'adoption, l'actualisation du PAFN assorti d'une stratégie de financement, l'actualisation de la Politique de l'environnement, l'adoption d'une loi sur la biosécurité ; Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de gestion des feux de végétation.</p>				
2D : Science et recherche				
20. Quel est le budget global (1000 dollars des États-Unis) alloué à la recherche sur les questions forestières ?		2007		2011

22. Votre pays dispose-t-il d'un ou de plusieurs instituts chargés de promouvoir le développement et l'application des innovations scientifiques et technologiques pour la gestion forestière durable ?	Oui	Non
		X
Dans l'affirmative, disposent-ils de programmes de vulgarisation visant à promouvoir l'utilisation de ces innovations scientifiques et technologiques auprès des propriétaires forestiers, des communautés locales et autochtones et d'autres parties prenantes ?	Oui	Non
		X
Combien de personnes des groupes suivants ont été touchées par ces programmes de vulgarisation ?	2007	2011
Propriétaires forestiers		
Communautés locales		
Secteur privé		
Communautés autochtones		
2E : Sensibilisation et éducation du public		
23. Diplômes d'étudiants de l'enseignement forestier : les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T 16 – Formation et recherche).		
Quel est le nombre d'étudiants dans des disciplines liées aux forêts titulaires d'un master ès sciences ou équivalent ?		
Quel est le nombre d'étudiants dans des disciplines liées aux forêts titulaires d'un bachelors ès sciences		

engageant le secteur et l'industrie privés ?		
3. Avez-vous établi ou renforcé des partenariats public-privé pour faire progresser la gestion forestière durable ?	Oui	Non
	X	
<p>Dans l'affirmative, veuillez décrire (maximum 250 mots).</p> <p>Le Groupe National de travail sur la GDF est une organisation de la loi de 1901 et regroupe tous les acteurs impliqués dans la gouvernance forestière : secteur privé, société civile, communauté et administration.</p>		
<p>Veuillez décrire les mécanismes et leurs fonctions. Quel est le rôle concret joué par le secteur et l'industrie privés dans la promotion de l'instrument relatif aux forêts et la gestion durable des forêts? (maximum 250 mots).).</p> <p>Le secteur de l'industrie forestière au Togo est dominé par de petites unités de transformation notamment les scieries. A travers deux syndicats des travailleurs et commerçants de bois à savoir le SYTREBACT et SARIEF, le secteur privé a participé à l'animation et à la promotion de la gestion durable des forêts. Il occupe une place à part entière dans le groupe national de travail (GNT).</p>		
2G : Communautés autochtones et locales		
1. Les droits d'occupation et d'utilisation des terres forestières publiques par des communautés et peuples autochtones sont-ils reconnus par la loi ?	Oui	Non
	X	

Veuillez décrire comment ces droits sont reconnus et appliqués (maximum 250 mots).

Le nouveau code forestier adopté en 2008 stipule en ses articles 16, 34 et 35 que les populations riverains qui ont des droits autres que des droits d'usage ordinaire à faire valoir sur tout ou partie du périmètre à classer peuvent déposer des réclamation...

...aelo46614()7.87185(e).n(i)-3.37163(r)18.114(m)-23.7301(01e()227.9965()-315655(g)4.1551;5(e)15.7409(c)-7

s ci cul u els ans la p ec i n es f ê s c n e les feux.

4. Existe-t-il des mécanismes de participation des parties prenantes à l'appui de la gestion forestière durable pour les catégories suivantes ?	Oui	Non
	X	
Peuples autochtones (si applicable)		
Communautés locales	X	

Veillez décrire ces mécanismes et leurs fonctions. Quel est rôle concret joué par les peuples autochtones et/ou les communautés locales dans la réalisation de la gestion forestière durable ? (maximum 250 mots).

La p li que f es i e u ec mman e la p m i n es in e e la i ns n cessai es p u fav ise l'implica i n c ns uc ive e c n_ in e es ac eu s n les es ins e les a en es vis- -vis e la f ê s n n cessai emen va i s mais c mpl men ai es. A ce e fin, la p emi e c mp san e e l'axe s a i que v u ai la val isa i n es c nnaissances e p a iques en nes pa l'appui aux c llec ivi sl cales mieux p e les f ê s sac es, lieux e efu es 'imp an es esp ces v ales. Is'a i 'enc u a e les expe s u aux c mmunique en ma i e e p a iques a i i nnelles e leu sav i -fai e e l'imp ance e la i ive si aup s es c les, c mmunau s l cales, e ep sen an s u uve nemen .

5. Des programmes de formation et de vulgarisation sont-mis en œuvre pour les peuples autochtones et les communautés locales afin de développer des approches de la gestion des ressources réduisant les pressions exercées sur les forêts ?	Oui	Non
	X	
Dans l'affirmative, combien de personnes des communautés suivantes en ont bénéficié ?	2007	2011
Autochtones		
Locales	-	+ de 300 000

PARTIE II : Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts

Objectif d'ensemble 1 : Mettre fin à la réduction d

d'application du nouveau code forestier sont en cours d'adoption. Par ailleurs, un programme national d'investissement sur l'environnement et les ressources naturelles a été élaboré, validé et présenté aux différents partenaires techniques et financiers.

Le Togo a également renforcé les effectifs du personnel forestier à travers trois concours sectoriel et deux recrutements généraux dans l'administration publique ; A partir de 2010, le Gouvernement a adopté une mesure de reboiser 5000 ha par an (à travers un programme national de reboisement) et d'augmenter les superficies des formations forestières sous la gestion durable par la lutte contre les feux de végétation (adoption d'une stratégie de feux de végétation) et une stratégie de communication IEC en matière d'environnement et des ressources naturelles.

Objectif d'ensemble 2 : Renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts

2. Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la production (1000 ha) ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T.3 - Désignation et gestion des forêts).	2005	2010
Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la protection (1000 ha)		
Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la conservation (1000 ha)		
Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées aux services sociaux (1000 ha)		

préciser les sources:		
Financements publics nationaux	2007 (dollars des États-Unis)	2011 (dollars des États-Unis)
Financements nationaux du secteur privé	2007 (dollars des États-Unis)	2011 (dollars des États-Unis)
Financements externes du secteur privé	2007 (dollars des États-Unis)	2011 (dollars des États-Unis)

En l'absence d'augmentation, veuillez décrire les principaux défis posés à la mobilisation de fonds (maximum 250 mots).

La suspension de la coopération du Togo avec ses principaux partenaires notamment l'Union Européenne et les Institutions de Breton Wood (FMI et BM) n'a pas facilité la mobilisation des ressources en faveur des ressources

des forêts gérées de façon durable sont difficiles à réunir.

Actuellement, le seul indicateur officiel relatif a

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes:		
	Oui	Non

Objectif 7 : Préserver l'environnement :		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays ? Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?	Oui	Non
	X	
Veuillez énumérer ces indicateurs. <ul style="list-style-type: none"> • Proportion de zones forestières • Proportion de terres protégées pour préserver la biodiversité par rapport à la superficie totale • Consommation d'énergie (kg d'équivalent pétrole) pour 1\$ de PIB (PPA) • Proportion de la population utilisant des combustibles solides 		
Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots).		
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement :		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays ? Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?	Oui	Non
	X	
Veuillez énumérer ces indicateurs. <ul style="list-style-type: none"> • Proportion de l'APD bilatérale des donateurs de l'OCDE/CAD qui est déliée au secteur forestier • Taux de chômage pour chaque sexe et pour le total • Proportion de la population ayant durablement accès aux services de base d'un coût abordable 		
Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots). Les programmes élaborés notamment le PNIERN et le PAFN pour la mobilisation des ressources permettront de créer et de renforcer le partenariat avec des institutions et autres dans le domaine de la foresterie et le développement durable.		
Décrivez brièvement les études de cas et les succès en matière de collecte de données sur la contribution des forêts à la réalisation des OMD susceptibles de servir d'exemples de bonne pratique à d'autre pays (maximum 250 mots).		